



EDITO

L'ère des prédatations et de la militarisation des ressources

On ne peut que recommander la lecture des dernières prévisions de l'OCDE, car elles émanent de savants calculs effectués pour mesurer les répercussions de la guerre en Iran sur l'activité économique. Croissance en berne, chômage et inflation en hausse, à l'évidence, l'économie mondiale s'approche dangereusement de la récession économique, selon que le prix du baril sera ou non élevé. Mais ce qu'il y a d'intéressant se situe dans l'invitation à prendre de plus en plus en considération le paramètre de la guerre dans toute prévision économique.

Trois mois après le début de la guerre en Iran (sans oublier un conflit en Ukraine, qui, entré dans sa cinquième année, a dépassé la durée de la Première Guerre mondiale), les premiers bilans économiques sont publiés. Que ce soit à l'échelon national, avec la publication des résultats relatifs à la croissance du PIB français au premier trimestre, qui affichent un recul de - 0,1%, contre +0,2% au cours du trimestre 1 de l'année 2025, ou à l'échelle de l'OCDE, selon qui la croissance ne serait pour l'année 2026 de +2,8% si le baril se maintenait dans une fourchette de 80-90 dollars, et de +2,1% en cas de prix du pétrole à 120 dollars. A 2,1%, la récession s'installerait, cela d'autant plus que la croissance en 2027 s'affaiblirait encore pour se fixer à +1,8%. Les séquelles macroéconomiques de la guerre en Iran apparaissent, presque sans surprise, négatives. Et encore, ces perspectives sont bien plus sombres pour la zone euro, dont la croissance se hisserait à seulement +0,8%. Quant à l'inflation, l'OCDE la situe à +4% pour l'année 2026. Croissance en berne, une bien mauvaise perspective pour l'emploi et pour les rentrées fiscales de l'Etat français dont on connaît l'état des comptes publics.

Cette anémie économique est bien différente de celle des années 1970, durant lesquelles les deux chocs pétroliers furent déclenchés par des offreurs ayant décidé d'augmenter le prix du baril de pétrole. Dans le cas présent, c'est bien une guerre et un blocage du Détroit d'Ormuz qui expliquent les turbulences que connaît l'économie mondiale. Il est donc suggéré certes de mesurer les répercussions économiques à venir, mais également de les interpréter.

Car la guerre en Iran ne fait que confirmer ce qui avait déjà été identifié lors de la guerre en Ukraine. D'abord, les produits de base – expression péjorative à la lumière de ce qui se déroule sous nos yeux – sont redevenus essentiels pour les économies avancées, elles qui avaient tant investi pour s'extraire de l'industrie – à part sans doute l'Allemagne – et qui avaient de ce fait misé sur l'avènement d'une économie immatérielle. On ne peut qu'admettre que ces produits de base sont en réalité des produits fondamentaux, et qu'ils seraient nécessaire de les renommer. Ensuite, à force de prendre la mesure des dépendances envers ces "produits premiers", les nations construisent des stratégies d'accaparement afin de sécuriser leurs approvisionnements, et, à l'évidence, au détriment des autres. Malgré ses valeurs, l'Union européenne semble ne pas procéder autrement, lorsqu'elle négocie et signe des accords de libre-échange avec des "partenaires" richement dotés en ressources dont les Etats membres ont cruellement besoin.

La grande incertitude autour des engrais en témoigne, sans oublier bien-sûr celle relative aux métaux rares, si convoités. Avec les deux guerres en Ukraine et en Iran, le temps des prédatons pour capter les ressources minières, fossiles et agricoles est ouvert. On pourra estimer qu'il n'y a là rien de très original, au regard d'une histoire économique déjà bien chargée en ce domaine, que ce soit en colonisant des territoires, en capturant les ressources par le jeu d'investissements directs à l'étranger, mais l'état présent du monde suggère de mettre au jour une différence de taille. A la différence des périodes antérieures, durant lesquelles ces stratégies de capture des ressources incarnaient l'espoir placé dans le progrès économique, dans l'industrialisation des sociétés, la période actuelle révèle que ces ressources sont rares. Si les économistes du XIXème siècle étaient obsédés par l'état stationnaire, émanant de la finitude du monde, le développement économique, l'industrialisation, ont démontré que l'on pouvait en quelque sorte repousser les limites que la nature imposait. Le secteur agricole, avec ses gains de productivité, a pu en constituer l'une des facettes.

Les guerres en cours sont la manifestation d'une "économie de la finitude". Si les économies avancées, Etats-Unis et UE en tête, cherchent autant à sécuriser leurs approvisionnements, c'est pour ne pas se laisser distancer par une Chine dont les ambitions hégémoniques ne sont plus un secret pour personne, et ainsi maintenir la perspective d'une croissance économique infinie. En découle la volonté de confisquer des "produits de base" aux autres nations, parce que ces produits ne sont pas équitablement répartis sur la planète. Les Etats-Unis nous en ont donné un aperçu avec le projet d'annexion du Groënland, ou encore avec l'éviction du Président Maduro au Venezuela. Vouloir mettre la main sur le pétrole iranien, même indirectement, en forme un autre aspect. La guerre en Ukraine ne s'écarte pas de cette logique, étant donné les ressources dont regorge le sol ukrainien, qui pourraient être ainsi accaparées par la Russie, mais que convoite aussi l'UE. Tout cela supervisé par les deux grands rivaux que sont les Etats-Unis et la Chine.

Deux enseignements doivent être retirés de ce triste état du monde. D'abord, comme indiqué dès le début de cet éditorial, la croissance économique est et va être fortement affectée par ce conflit en Iran. De l'aveu même de l'économiste en chef de l'OCDE, la guerre en Iran a "annihilé nos prévisions de reprise en 2026". Et d'ajouter les conséquences de ce conflit se "feront sentir pendant un certain temps, même après sa résolution". Cela conduit à un second enseignement. Si les répercussions de ce conflit s'annoncent durables, c'est parce que les batailles autour des approvisionnements et du contrôle des ressources sont désormais inscrites dans la durée. Concernant l'agriculture, l'enjeu se situe autour des engrais, de leur disponibilité et de leurs prix, renvoyant directement aux énergies fossiles comme le gaz.

La guerre en Iran, pour se limiter à elle, est comme le caillou que l'on jette dans l'eau. Les ondes se propagent vers le lointain. Comme pour sa jumelle, la guerre en Ukraine, elle a ouvert une ère de militarisation des ressources naturelles, une *weaponization* comme disent les Américains. Elles ont occasionné des fermetures de frontières, d'un Détroit, des restrictions volontaires aux exportations, et sont porteuses de menaces préjudiciables au droit international. Assurément, indéniablement, rien ne s'est passé comme prévu dans la mondialisation.



Thierry Pouch

thierry.pouch@france.chambres-agriculture.fr

SOMMAIRE

- Repenser les soutiens à l'agriculture ultramarine : le cas du POSEI
- Bovins : une baisse des prix contre-intuitive mais bien réelle
- Une dépendance française à venir : la farine



REPENSER LES SOUTIENS À L'AGRICULTURE ULTRAMARINE : LE CAS DU POSEI

Les régions ultrapériphériques européennes, caractérisées par leur éloignement, leur insularité ou enclavement, bénéficient d'un programme européen de soutien agricole adapté à leurs besoins. Alors que le nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) de la Commission européenne envisage une refonte profonde de la politique agricole commune, avec la suppression de ses deux piliers historiques, l'avenir du POSEI apparaît aujourd'hui incertain, soulevant la question de la pérennité du soutien agricole aux régions ultrapériphériques.

Au sein de l'Union européenne, trois États membres disposent de régions ultrapériphériques : la France (Guyane, Guadeloupe, Martinique, La Réunion et Mayotte), l'Espagne (îles Canaries) et le Portugal (Madère et Açores). Cet article se concentre sur les territoires français, regroupés sous l'appellation de départements et régions d'outre-mer (DROM).

Les départements et régions d'outre-mer bénéficient de plusieurs mécanismes de soutien à l'agriculture. Le principal est le programme POSEI (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité), un régime spécifique de la politique agricole commune destiné aux régions ultrapériphériques et financé sur le budget du premier pilier. Ce dispositif poursuit trois objectifs : le soutien à la compétitivité des filières traditionnelles (63 % des crédits POSEI), le maintien et le développement de filières de diversifications végétale ou animale (21 %), et enfin le soutien à l'approvisionnement en produits agricoles essentiels (16 %). Ce programme est ensuite complété par différentes mesures de financements liées à des programmes nationaux ou des régimes de fiscalité (pour la production de rhum notamment).

Des territoires dispersés mais confrontés à des enjeux communs

L'agriculture représente 3,3 % de l'emploi total dans les DROM (hors Mayotte), contre 2,1 % en France hexagonale. Le tissu agricole ultramarin est dominé par les micro et petites exploitations, qui représentent en moyenne 93 % des exploitations contre 54 % dans l'Hexagone.

L'agriculture des DROM demeure marquée par une spécialisation historique dans les cultures d'exportation, ce qui contribue à une forte dépendance aux importations alimentaires et soulève d'importants enjeux de souveraineté alimentaire. Cette situation se traduit par une plus grande vulnérabilité des systèmes alimentaires ultramarins, caractérisée par une précarité alimentaire plus marquée que dans l'Hexagone et par une prévalence plus élevée de surpoids et de l'obésité.¹

En France : 40 % de l'enveloppe POSEI est alloué à la filière banane, et 23 % pour la filière canne-sucre

¹Méjean C. et al. (dir.), 2020 – Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer/Food and nutrition in the overseas regions. Marseille, IRD Éditions, coll. Expertise collective, bilingue français-anglais, 208 p.

Mayotte et la Guyane ne bénéficient chacune que de 2 % des aides POSEI

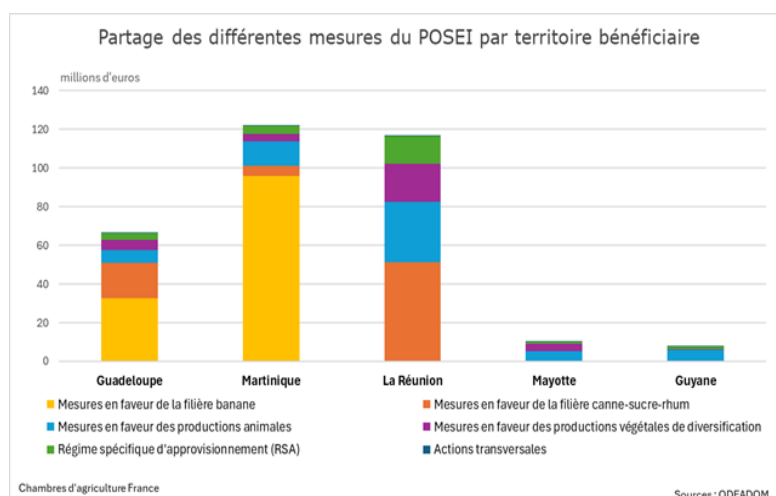
Un partage inégal des fonds européens

Les aides du POSEI sont fortement concentrées sur les filières historiques d'exportation. En France, la banane et la canne à sucre ont absorbé à elles seules respectivement 40 % et 23 % du budget.

Cette répartition se traduit par d'importantes disparités entre territoires. La Martinique concentre 38 % de la déclinaison française du POSEI, devant La Réunion (36 %), la Guadeloupe (21 %), et seulement 2 % pour Mayotte et la Guyane (graphique 1).

Ainsi, l'objectif de diversification des systèmes agricoles ultramarins se heurte à la place prépondérante qu'occupent encore les filières traditionnelles dans la répartition des aides publiques.

Graphique 1 :



Cette concentration des soutiens s'observe au sein même des filières. Pour la filière banane plus d'un tiers des aides versées en 2023 a été perçu par les vingt principaux bénéficiaires des DROM français selon la Cour des comptes européenne. Cette situation reflète le poids prépondérant de quelques grandes exploitations dans la répartition des soutiens.

Par ailleurs, la volonté de la Commission européenne de favoriser la professionnalisation des producteurs a conduit à conditionner le versement des aides de diversification à l'adhésion à une organisation de producteurs. Or, dans plusieurs territoires ultramarins, ces structures demeurent peu développées. En Guyane, seuls 5 % des producteurs de fruits et légumes sont membres d'une organisation de producteurs, et environ 20 % à La Réunion. La Cour des comptes européenne estime ainsi que cette condition n'a pas permis de renforcer significativement l'organisation des filières et qu'elle a, au contraire, contribué à exclure une partie des petits producteurs de l'accès aux aides².

Des aides aux résultats mitigés qui contribuent à maintenir des modèles productifs en difficulté

L'enveloppe POSEI accordée à la filière banane repose à la fois sur la production effective ainsi que sur les références historiques, fixées à un niveau supérieur à la production récente. Ce cadre est complété par des conditions individuelles de maintien d'un seuil minimal d'activité (70 % de la quantité de référence), afin de sécuriser le versement des aides. En stabilisant ainsi les revenus indépendamment des fluctuations de production, ce dispositif peut soutenir des exploitations peu performantes et donc réduire les incitations économiques à la diversification d'après l'analyse de la Cour des comptes européenne.

Un soutien durable aux filières traditionnelles rendant peu incitatives les mesures de diversification

² Cour des comptes européenne, 2026, Mesures spécifiques de soutien à l'agriculture dans les régions ultrapériphériques de l'Union européenne, Rapport spécial. <https://www.eca.europa.eu/fr/publications?ref=sr-2026-03>

La création de valeur ajoutée reste encore souvent captée par les intermédiaires

Seuls 23 % des volumes produits dans les outre mers sont subventionnés

La filière canne-sucre repose sur un soutien européen complété par des dispositifs nationaux et un régime fiscal spécifique applicable au rhum.

La baisse importante du nombre de producteurs depuis 2015 a mécaniquement conduit à une valorisation du montant unitaire des aides européennes de 0,26 à 0,38 euro par kilogramme produit. Cette évolution témoigne d'un mécanisme de soutien qui tend à compenser le déclin de la production plutôt qu'à accompagner une réorientation des systèmes agricoles vers d'autres filières.

Des aides nécessaires mais peu répercutées jusqu'au consommateur final

Plusieurs évaluations soulignent que les bénéfices des aides ne se répercutent que très partiellement jusqu'aux consommateurs, et que la création de valeur n'atteint que peu les producteurs. Dans la filière banane, une part importante de la valeur ajoutée est captée par les intermédiaires alors que les producteurs demeurent dépendants des soutiens publics pour couvrir leurs coûts de production. Dans les exploitations étudiées par la Cour des comptes européenne, les ventes ne représentaient que 58 à 87 % de ces coûts. De même, le régime spécifique d'approvisionnement destiné à compenser les surcoûts liés à l'éloignement n'a pas toujours permis de réduire les prix pour les consommateurs, certaines aides ayant été absorbées par les marges des entreprises bénéficiaires.

Malgré l'importance des soutiens publics, une part significative des producteurs reste à l'écart des dispositifs : près de 40 % ne bénéficient pas du POSEI en raison de la taille de leur exploitation ou de contraintes administratives, tandis que seuls 23 % des volumes produits sont effectivement subventionnés. Les micro et petites exploitations, pourtant très majoritaires dans les DROM, profitent ainsi très peu des aides européennes.

Plusieurs rapports d'analyses soulignent également que les financements du POSEI ont principalement soutenu les cultures permanentes d'exportation, au détriment des filières de diversification destinées au marché local. Si cette orientation a permis de préserver des secteurs économiques majeurs comme la banane ou la canne à sucre, elle interroge la capacité des territoires ultramarins à renforcer leur souveraineté alimentaire. Cette question apparaît d'autant plus importante que les DROM sont particulièrement exposés au changement climatique : le nombre d'aléas climatiques recensés est passé d'environ deux par an entre 2011 et 2018 à près de cinq par an entre 2019 et 2024, renforçant la nécessité de systèmes agricoles plus diversifiés et résilients. Le manque d'accompagnement à la transition écologique constitue d'ailleurs l'une des principales critiques adressées au POSEI. En dehors du Plan Banane Durable, aucune subvention n'est véritablement conditionnée à des indicateurs environnementaux, ce qui limite l'intégration des enjeux de durabilité dans les dispositifs de soutien.

Plus largement, les systèmes agricoles ultramarins font face à des difficultés structurelles comparables à celles observées en France hexagonale, mais souvent amplifiées : vieillissement de la population agricole, enjeux de santé publique liés à l'alimentation, pression sur les sols et exposition croissante aux aléas climatiques extrêmes. Dans ce contexte, c'est bien la capacité à repenser en profondeur le modèle de développement agricole ultramarin qui apparaît aujourd'hui déterminante.



Contact : Magali Catteau

magali.catteau@france.chambres-agriculture.fr



BOVINS : UNE BAISSSE DES PRIX CONTRE-INTUITIVE MAIS BIEN RÉELLE

Les prix à la production des bovins diminuent depuis le mois de mars. Ce n'est pas le fait d'un retour massif de l'offre : les disponibilités restent limitées dans la plupart des catégories. En revanche, le ralentissement de la consommation, les difficultés d'exportation et la pression des importations menacent les débouchés, particulièrement pour les jeunes bovins. Cette tension se transmet progressivement aux marchés des autres catégories et des brouillards, sans toutefois remettre en cause – pour l'instant ? – le niveau historiquement élevé des prix.

Après une séquence très favorable aux éleveurs, le marché des bovins connaît depuis plusieurs semaines un mouvement inattendu. Tout au long des années 2024 et 2025, les cours des bovins ont bénéficié d'une offre structurellement réduite, conséquence de la décapitalisation des troupeaux allaitants et laitiers. Les prix ont ainsi atteint des niveaux historiquement élevés dans la plupart des catégories. Depuis le printemps, plusieurs cotations ont cependant amorcé une baisse sensible. À première vue, cette évolution peut sembler paradoxale. Les disponibilités restent limitées et la décapitalisation du cheptel est loin d'être enrayée, ce que rappellent, indignés, les éleveurs français et leurs représentants.

Comment expliquer ce retournement ? S'agit-il d'un simple ajustement conjoncturel ou du début d'une phase plus durable de repli des cours ?

Une offre toujours limitée, mais une demande qui s'essouffle

Du côté de la production, les fondamentaux tendent plutôt à la poursuite de la hausse des prix. Les abattages de gros bovins des semaines 17 à 20 sont inférieurs de 4 % à ceux de l'an dernier¹. Au printemps, la mise à l'herbe réduit traditionnellement les disponibilités en animaux finis. Les réformes sont peu nombreuses dans la plupart des pays européens et les épizooties récentes, en particulier la FCO-3, ont pesé sur les naissances et sur le renouvellement des troupeaux. La décapitalisation est toujours présente en trame de fond. Certes, elle ralentit dans les élevages allaitants, les éleveurs ayant conservé davantage de femelles en raison des prix élevés et des incertitudes sanitaires. En revanche, le recul du cheptel laitier continue de s'accélérer.

Dans ces conditions, la seule évolution de l'offre devrait plutôt soutenir les cours. Mais le fonctionnement du marché ne dépend pas uniquement de l'offre et la baisse observée trouve son origine principale du côté de la demande.

Depuis le début de l'année, plusieurs facteurs se combinent. La guerre au Moyen-Orient fait grimper les prix de l'énergie et des carburants, réduisant le pouvoir d'achat des ménages. La consommation ne répond pas encore à la récente baisse des prix, qui avaient jusque-là atteint des sommets. Le prix du steak haché, produit phare de la consommation française, a ainsi progressé de près de 20 % en un an². Les consommateurs arbitrent donc davantage leurs achats en faveur de protéines moins coûteuses, le porc, la volaille et les œufs.

De plus, les exportations françaises de viande bovine ont reculé vers plusieurs destinations importantes, au premier rang desquelles le Liban, contribuant à maintenir davantage de volumes sur le marché intérieur. Les importations de pays tiers, dont le Brésil, augmentent grâce à des prix compétitifs, ce qui accroît en retour la pression sur les prix domestiques.

Une filière ralentie par la reconstitution des stocks : les jeunes bovins très touchés

L'affaiblissement de la demande a provoqué un engorgement de l'aval de la filière. Les premiers signes sont apparus dans les abattoirs, confrontés à un ralentissement des ventes. Les stocks de viande se sont reconstitués en France comme dans plusieurs pays européens.

Le retour de bâton
des prix records :
débouchés limités et
pression accrue des
importations

¹ Idele, Tendances Lait Viande n°382, avril 2026. <https://tendances-lait-viande.fr/category/viande-bovine/?numero=382>

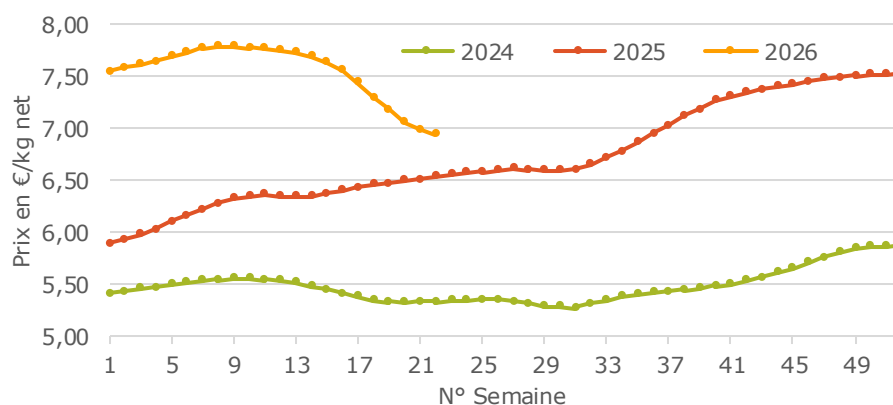
² Web-agri, Analyses du marché Gros bovins de boucherie, 15 mai 2026. <https://www.web-agri.fr/marches-agricoles/viande/gros-bovins-de-boucherie>

Les chambres froides remplies ont conduit les opérateurs à réduire leurs achats d'animaux. Les enlèvements ont été retardés, particulièrement dans le secteur des jeunes bovins. Les animaux sont alors restés plus longtemps dans les élevages, augmentant les stocks sur pied. Ce mécanisme explique une grande partie de la baisse actuelle.

Certes, la baisse observée sur les jeunes bovins comporte une composante saisonnière habituelle. Chaque année, la demande se tasse après l'hiver et les cours reculent généralement au printemps³. Mais en 2026, cette baisse est nettement plus marquée qu'à l'accoutumée (figure 1) en raison de la faiblesse de la consommation et des difficultés rencontrées à l'export, face à des producteurs européens, comme l'Espagne, plus compétitifs.

Jeunes bovins : une baisse saisonnière aux airs de dégringolade

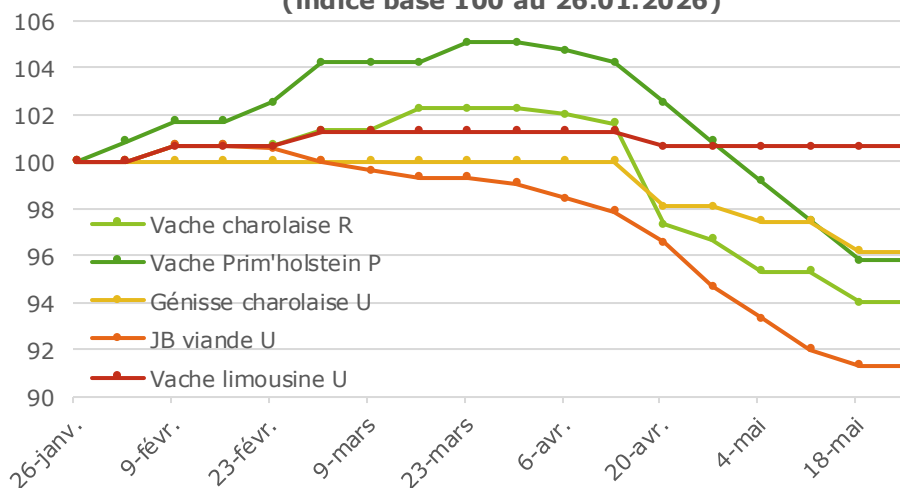
Figure 1 : évolution du prix moyen pondéré (PMP) des jeunes bovins entrée abattoir



Source : FranceAgriMer

L'ensemble de la filière n'est pas affecté avec la même intensité (figure 2). Les jeunes bovins sont clairement le segment le plus fragilisé. Les femelles allaitantes résistent mieux. Les disponibilités restent faibles et les cours sont toujours fermes pour certaines catégories de qualité bouchère. La pression est toutefois plus marquée sur les animaux de conformation R. L'exemple des réformes laitières est révélateur de la situation actuelle. Leurs prix se sont tassés malgré des disponibilités limitées à cette période de l'année, en raison de la mise à l'herbe, ce qui confirme l'effet des difficultés de débouchés sur les prix.

Figure 2 : évolution des cours des bovins finis à Cholet (indice base 100 au 26.01.2026)



Source : La France Agricole

Les femelles résistent grâce à une offre limitée

³ Idele, Tendances Lait Viande n°383, mai 2026. <https://tendances-lait-viande.fr/category/viande-bovine/?numero=383>

L'effet du manque de demande se propage jusqu'aux broutards

Les cours des veaux de boucherie diminuent également sous l'effet d'une consommation peu dynamique. Toutefois, les prix demeurent à des niveaux élevés par rapport aux années précédentes.

Au bout de la chaîne causale, les cours des broutards reculent également au printemps, alors qu'ils augmentent habituellement à cette période. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : ralentissement des exportations vers l'Italie et l'Espagne, contraintes sanitaires liées aux zones vaccinales contre la DNC, offre plus abondante qu'en 2025 et baisse des prix des bovins finis. Surtout, les stocks des abatteurs entraînent des retards d'enlèvement chez les engraisseurs et *in fine* des reports de mises en place. En bref, la demande fait défaut. Vue la pression sur les prix, les naisseurs ont cherché à anticiper leurs ventes, ce qui n'a fait que renforcer la position des acheteurs. La FNB a donc donné la consigne d'arrêter les ventes de broutards, limitant ainsi les disponibilités dans l'espoir de stabiliser les prix.

La baisse sera-t-elle durable ou seulement passagère ?

Plusieurs éléments plaident en faveur d'une correction conjoncturelle des marchés. La baisse saisonnière des jeunes bovins est un phénomène récurrent. De plus, les nombreux jours fériés du printemps ont perturbé l'activité des abattoirs. Enfin, les tensions géopolitiques et les difficultés à l'export pourraient également s'atténuer au cours des prochains mois.

D'autres facteurs apparaissent cependant plus structurels, à commencer par la recomposition des dépenses alimentaires au détriment du bœuf. La consommation de viande bovine s'érode depuis une vingtaine d'années. Maintenir dans la durée les prix records des deux dernières années semble donc illusoire alors les débouchés se contractent.

Pour autant, il serait excessif de parler d'effondrement du marché. Malgré leur repli récent, les cours restent largement supérieurs à ceux observés en 2024 et, pour la majorité des catégories, à ceux de 2025.

L'épisode actuel rappelle d'abord une réalité économique fondamentale : le niveau des prix agricoles ne dépend pas uniquement des volumes produits. Malgré une offre toujours limitée, la dégradation de la demande a suffi à inverser l'orientation antérieure du marché. Il met également en lumière le rôle des acteurs de l'aval dans la formation des prix. Quand l'offre est insuffisante, le pouvoir de négociation revient davantage aux producteurs. Mais lorsque la consommation ralentit et que les stocks s'accumulent, comme actuellement, le rapport de force se déplace vers les abatteurs, transformateurs et distributeurs, ne manquant pas de faire grincer des dents les éleveurs.

Il faudra s'armer de patience pour voir l'effet de la baisse des prix sur la consommation et déterminer l'ampleur du recul. L'interprofession bovine lance justement une nouvelle campagne de communication destinée à promouvoir la consommation de viande bovine auprès des consommateurs français⁴ : de quoi, peut-être, accélérer la reprise ?

Quand la demande faiblit, l'aval fait pression sur les prix



Contact : Eugénie Moret

eugenie.moret@france.chambres-agriculture.fr

⁴ INTERBEV. (2026). *Celles et ceux qui font la viande : une nouvelle signature pour la campagne « Aimez la viande mangez-en mieux »*.



UNE DEPENDANCE FRANCAISE A VENIR : LA FARINE ?

La dégradation de la balance commerciale agroalimentaire française depuis quelques années, et notamment en 2025, a requis un examen attentif, détaillé, des sources de cette dégradation. Elle a également nécessité une observation des secteurs qui ont affiché un recul plus ou moins net de leur excédent, et de ceux dont les déficits se sont aggravés plus ou moins amplement.

Du pain qui reste produit avec de la farine française

Traditionnellement second excédent de la balance commerciale derrière la viticulture, les céréales ont enregistré en 2025 un excédent de 6,1 milliards d'€, en recul de 3% par rapport à l'année précédente.

Si les céréales françaises peuvent être considérées comme formant une filière d'excellence, la situation est plus contrastée pour les produits ayant subi une première transformation, à l'image de la farine. Sans qu'il soit indispensable de remonter trop loin dans le temps, on peut discerner une érosion de la compétitivité de la filière farine à partir de 2017. Alors qu'elle dégagait encore un excédent commercial, la filière farine – comme celle de la volaille au début des années 2000 – a progressivement basculé dans le déficit chronique.

Rappelons ici quelques éléments fondamentaux. La production française de farine s'est fixée en 2025 à près de 4 millions de tonnes, une production réalisée avec du blé uniquement hexagonal par 393 moulins répartis sur l'ensemble de l'hexagone, une activité induisant 6 200 emplois. Plus de 50% de cette farine produite sont utilisés par la boulangerie, qu'elle soit artisanale ou industrielle. Une production de farine qui classe la France au second rang européen derrière l'Allemagne. Un tel positionnement suggère qu'il s'agit d'une filière économiquement robuste.

Il y a toutefois un paradoxe. Malgré une production de blé tendre confortable, qui fait la réputation de l'agriculture française, les importations de farine ne cessent d'augmenter depuis plusieurs années. Exprimé en volume, le solde excédentaire en farine s'est situé en 2015 et en 2016, à proximité de 100 000 tonnes (source : douanes françaises et meunerie française). C'est à partir de 2017 que la chute de cet excédent apparaît. Cette année-là, le solde est au voisinage de zéro. Depuis, la France a enregistré une succession de déficits commerciaux. Les importations françaises de farine évoluent dans une fourchette de 250 à 400 000 tonnes, avec un pic en 2025 à 420 000, ce qui, exprimé en termes de consommation intérieure, se fixe à 11%. Le flux d'importation provient de deux partenaires européens, la Belgique et l'Allemagne, qui, en 2025, ont représenté 80% du total des importations. L'Espagne, le Luxembourg et l'Italie suivent, le Royaume-Uni et Maurice formant les deux pays-tiers qui se sont installés dans la hiérarchie des fournisseurs de la France. S'agissant des exportations de farine, la France affiche un réel recul, mais continue tout de même de vendre ce produit dans le monde entier, en particulier sur le continent asiatique ou encore aux Etats-Unis.

Un déficit qui semble s'installer dans la durée

On peut concevoir qu'il y ait selon les années, des à-coups dans les échanges commerciaux d'un pays, selon l'état de la conjoncture économique, selon les aléas du climat et leurs répercussions sur les récoltes. Dans le cas de la farine, on remarque toutefois que le déficit semble s'installer dans la durée, et c'est bien ce qui est en mesure de préoccuper les acteurs de la filière. Si le degré d'autosuffisance n'est pas menacé, l'accroissement régulier des importations de farine pourrait être à l'origine d'une contraction du débouché industriel pour les producteurs de blé. A cela s'ajoute que la France exporte un produit, le blé, à faible valeur ajoutée, et importe donc de la farine, à plus forte valeur ajoutée. Serait-ce le révélateur que, en France, le problème agricole est indissociable d'un outil industriel insuffisamment compétitif, parce que déclinant ? Farine, viande de porc transformée, jusqu'aux meubles et textiles importés de Chine mais produits avec du bois et du lin français..., autant d'exemples qui montrent que c'est du côté de l'industrie qu'il convient aussi de braquer le regard.



Thierry Pouch

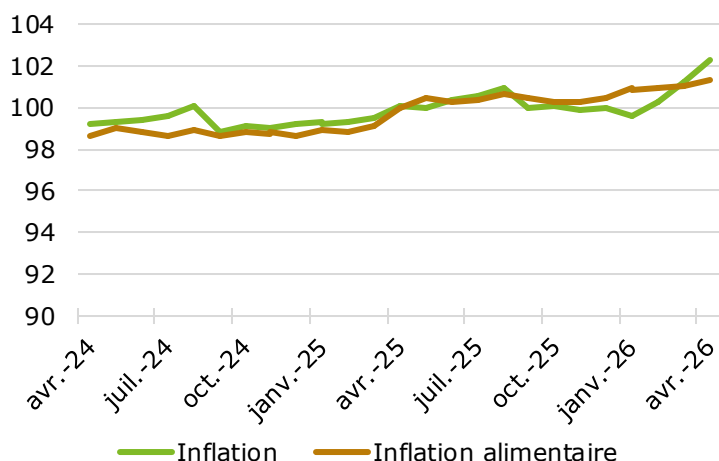
thierry.pouch@france.chambres-agriculture.fr

► POINTS DE CONJONCTURE

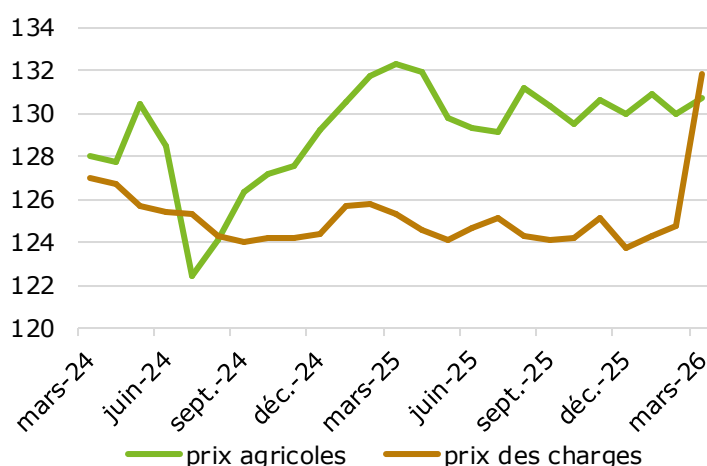
	Sur 1 mois	Sur 1 an	Sur 2 ans
Prix agricoles	0,5%	-1,2%	2,1%
Prix des charges	5,6%	5,2%	3,8%
Inflation	1,0%	2,2%	3,0%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,2%	1,4%	2,7%

Lecture du tableau : L'évolution des prix agricoles et des charges est présentée par rapport au mois de mars et celle de l'inflation et de l'inflation alimentaire par rapport au mois d'avril

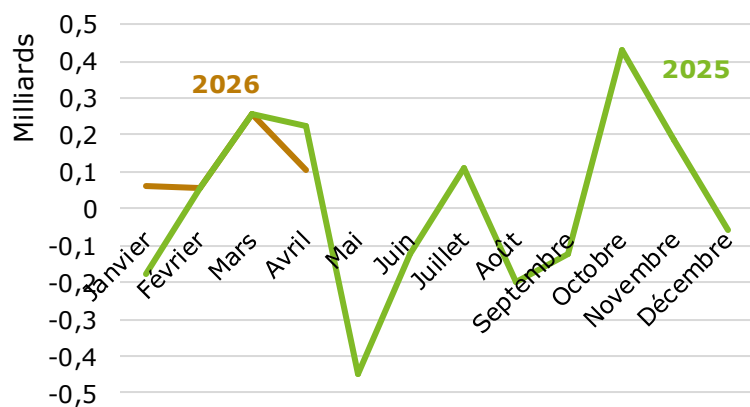
Evolution des prix



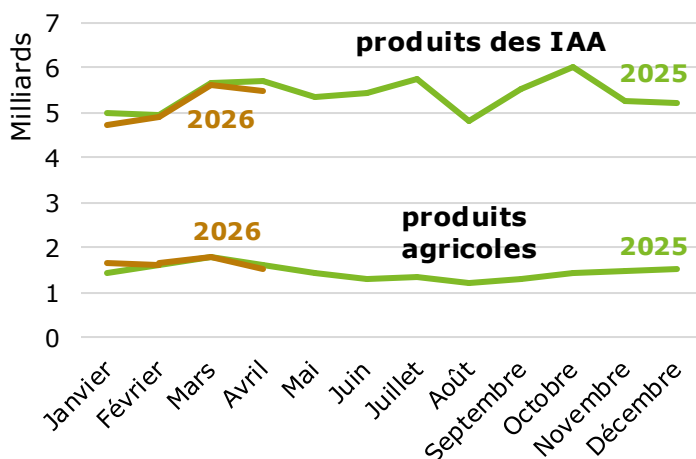
Ciseau des prix



Solde agroalimentaire



Exportations agroalimentaires



Solde agroalimentaire (Mrds)	Avril	Cum 4 mois
2025	0,222	0,352
2026	0,102	0,474

Chambres d'agriculture France
9 avenue George V — 75008 Paris
Tél : 01 53 57 11 40

Directeur de la publication :
Thierry Pouch

Service Etudes économiques et prospective

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

chambres-agriculture.fr

f x y in